

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES  
ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 14 mars 2023**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Isabelle Boileau  
Karine Chouinard  
Mélany Duval  
Sara Lemelin  
Lise Paquet  
Nathalie Picard  
Julie Théorêt  
Frédéric Racicot  
Sylvie Trudeau  
Stéphanie Veilleux

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Sandra Thibeault, directrice

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) :**

**I. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice, Madame Thibeault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h44.

272CÉ2023-03-14-001	<p><b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Proposé par Lise Paquet et secondé par Julie Théorêt.</p>
272CÉ2023-03-14-002	<p><b>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 février 2023</b></p> <p>Proposé par Isabelle Boileau et secondé par Mélanie Duval.</p> <p><b>4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</b></p> <p>Activité Porte ton pyj : le montant amassé pour Opération Enfants Soleil est de 1346,85\$.</p> <p><b>5. PAROLE À LA DIRECTION</b></p> <p><b>5.1 Mesures protégées</b>  <a href="#">Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2022-2023   Adoption</a></p> <p>L'article 473.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (RLRQ chapitre I-13.3), prévoit que le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.</p> <p>Ainsi, les règles budgétaires de l'année scolaire 2022-2023 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements.</p> <p>Par ailleurs, les règles budgétaires pour l'année scolaire 2022-2023 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Une reddition de comptes doit être faite à ce sujet, dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation. Les allocations non utilisées ou utilisées à des fins non prévues feront l'objet d'une récupération par le Ministère.</p> <p>La directrice de l'école, Sandra Thibeault, a présenté au conseil d'établissement l'attestation du Centre de services scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.</p> <p>Les directeurs d'établissement ont convenu, lors de rencontres du Comité consultatif de gestion, de mettre en commun certaines</p>

	<p>allocations dédiées telles qu'expliquées par le Centre de services scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.</p> <p>En effet, bien que les établissements aient le choix des moyens à prendre pour répondre aux besoins de leurs élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements ont été regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont échangé au sujet de cette attestation et de l'utilisation de ces mesures dans l'école.</p> <p>Le Conseil d'établissement de l'école Aux-Quatre-Vents déplore que le montant octroyé à la mesure 15171 ne puisse pas être dépensé dû aux trop nombreuses contraintes et restrictions liées à ladite mesure. Nous serions heureux de recevoir vos suggestions pour utiliser l'argent octroyé.</p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Stéphanie Veilleux et appuyée par Mélanie Duval, il est résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.</p>
272CÉ2023-03-14-003	<p><b>5.2 Brigadière</b></p> <p>La nouvelle brigadière restera en poste tous les matins.</p> <p><b>5.3 Dépistage visuel au préscolaire</b></p> <p>Chaque année, des optométristes viennent faire un dépistage à l'école. Leur venue est prévue pour le 14 avril 2023.</p> <p>Proposé par Sylvie Trudeau et secondé par Frédéric Racicot.</p>
272CÉ2023-03-14-004	<p><b>5.4 Scellant dentaire, 2<sup>e</sup> année</b></p> <p>Le lundi 20 mars, un examen de dépistage est prévu, puis la semaine suivante, les enfants éligibles se feront poser un scellant.</p> <p>Proposé par Isabelle Boileau et secondé par Sylvie Trudeau.</p>
272CÉ2023-03-14-005	<p><b>5.5 Traiteur scolaire</b></p>

Le Conseil d'établissement décide de trouver trois soumissionnaires. Nous choisissons : Dépanneur Beau-soir sur Montée Sainte-Julie, traiteur Merenda et Innov Santé.

### **5.6 Sondage aux élèves**

Le CÉ identifie les questions qu'il voudrait poser aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Les membres désirent sonder les élèves sur leur sentiment de sécurité sur les réseaux sociaux, sur les types d'activités et de sorties qu'ils aimeraient vivre et sur leurs suggestions pour améliorer leur vie à l'école. Les membres du CÉ désirent aussi que les élèves répondent aux questions suivantes :

- Parmi les changements apportés cette année (brigade, toilettes, conférence de Yanick Côté, #Défis, bretelles orange des adultes dans la cour, zone de chamaillage hivernale), coche les moyens qui t'ont été utiles et que tu crois aidants pour toi ou les autres élèves de l'école.
- Où et quand te sens-tu le moins en sécurité lorsque tu es à l'école?

## **6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS**

Tout va bien. C'est une belle période de l'année.

## **7. PAROLE À LA PROFESSIONNELLE**

C'est la période intense pour les professionnels (classement, comités de classement).

## **8. PAROLE AU SERVICE DE GARDE**

### ***Jeudi 9 février 2023***

Journée pédagogique où les scouts « éclaireurs » sont venus animer les enfants inscrits à cette journée. Six activités ont été animées : 2 jeux actifs, tic tac toc géant, faire des croix brûlées et apprendre différents nœuds, codes morse et comment l'organisme des scouts a été créé, drapeaux dans le but de communiquer. Un des animateurs était absent, ce qui fait que l'activité « boussole » n'a pas eu lieu.

### ***Vendredi 10 février 2023***

Journée pédagogique où les éducatrices ont animé différentes activités reliées au thème : cinéma et pyjama. Puisqu'en janvier dernier, les éducatrices ont organisé Pantoufville (très grosse organisation), une journée un peu plus relaxe s'imposait.

### ***Semaine de relâche***

Elle a fait du bien aux enfants, mais aussi aux employés. Après ce congé, c'est un sprint jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## À venir

\*Défi **Tchin Tchin**, du 20 au 24 mars 2023.

\*Défi TOUGO, du 17 au 28 avril 2023 : changement - deux semaines au lieu de quatre. Les thématiques ont aussi changé : manger mieux, bouger plus et se sentir bien.

\*Journée **pédagogique** du vendredi 24 mars : cabane à sucre ou SDG.

\***Inscription** pour la prochaine année scolaire aura lieu du 20 au 29 mars 2023. Pour le secteur de Sainte-Julie, les parents auront accès à la fiche d'inscription électronique même les futurs amis de la maternelle. Sainte-Julie fait partie d'un projet-pilote.

\*Le prochain défi des enfants : **défi #oreillesattentionnées**. Le but est de faire des messages « JE » pour l'émetteur ET, pour le récepteur, d'écouter et de mettre en application l'action demandée.

## 9. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Voici le résumé des quatre dernières rencontres du Comité de parents (24 novembre 2022, 15 décembre 2022, 19 janvier 2023 et 16 février 2023).

- Consultation au sujet du PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) et présentation des résultats globaux;
- Consultation sur le calendrier scolaire 2023-2024;
- Offre des services EHDAA (douance, double exception; mettre en place des services basés sur leurs besoins plutôt que sur le résultat obtenu à la suite d'une évaluation clinique). Des changements de termes seront utilisés : *plan d'intervention* deviendra *plan de réussite individualisé* et *classes ordinaires* deviendra *classes régulières*;
- Comité du transport scolaire : application Mégafon;
- Politique relative aux services aux dîneurs.

On propose de retirer le modèle bonifié et de mieux expliquer les concepts suivants : éducative vs surveillante et services aux dîneurs vs services de garde. Afin de répondre à cette demande d'éclaircissement entre le service de garde et le service des dîneurs, lors du prochain Info Parents annonçant la période d'inscription au service de garde, du 20 au 29 mars, un tableau explicatif y sera inséré. Tous les parents recevront un message identique quant à la description de ces services.

- Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes

Pour donner suite à la préoccupation du comité de parents concernant la sécurité des élèves lors de l'entrée et la sortie du véhicule, un ajout a été apporté à la proposition de modification de la politique qui sera soumise pour adoption au Conseil d'administration à l'article 18.3 : Ils doivent, entre autres : veiller à la sécurité des élèves lors de l'entrée et la sortie du véhicule, notamment par un contact visuel entre le chauffeur et l'adulte quand le chauffeur laisse l'enfant en sécurité.

272CÉ2023-03-14-006

## **10. CORRESPONDANCE**

La présidente a reçu une plainte sur le service de traiteur scolaire. Nous en avons pris connaissance et avons résolu plus tôt en soirée de choisir un nouveau traiteur pour l'an prochain.

## **11. AUTRES SUJETS :**

Aucun sujet à traiter.

## **12. PAROLE AU PUBLIC**

Des commentaires élogieux ont été partagés quant aux activités prévues lors des journées pédagogiques du service de garde.

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par Frédéric Racicot, et secondé par Isabelle Boileau, membres, et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
La président(e)

\_\_\_\_\_  
La direction